

Compte-rendu du Conseil d'Administration du CESOP

Du vendredi 12 octobre 2012–9h59

Le CA se tient à Meudon

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 10H

Etaient présents :

CA du CESOP :

Titulaires

Jean ABOUDARHAM, Isabelle BUALE (en place de F. Floquet), Philippe DELOYE, Agnès FAVE, Pierre GIGAN, Corinne GRAVEREAU, Isabelle GUINOUARD, Antonin GEOFFROY (en place de R. Templé), Pascale HAMMES(en place de P. Baudoin), Constance IMAD, Nicole LETOURNEUR, Jean-Pierre MICHEL, Denis SAVARY.

Suppléants

Vartan ARSLANYAN.

Invités :

Claire BERNARD,

Excusés :

Pascale BAUDOIN, Christine BALSAMO, Fabien FLOQUET, Renaud ROMAGNAN, Philippe LAPORTE, Jérôme PARISOT, Christophe TAFFOUREAU.

1- Désignation du Président et du secrétaire de séance.

Présidence

Philippe DELOYE

Secrétaires de séance

Claire Bernard, Corinne GRAVEREAU

Vote : Unanimité

2- Approbation de l'ordre du jour

Ajout en questions diverses :

Vote : unanimité

3 - Approbation du compte-rendu du 05 juillet 2012

Ajouter en personnes excusés A. Geoffroy ; Rémi Templé.

Point 4 : Ajouter pour le fonds de roulement « qui baisse depuis plusieurs année suite à un prélèvement systématique.

Point 5 : A la fin de RI des CLAS, « le règlement intérieur du CLAS Meudon a été uniformisé à tous les CLAS »

Moyennant les corrections

Vote : Unanimité

4- Nomination d'un vice-Président

En remplacement de Stéphane MASCARO qui a quitté l'Observatoire, Jean-Pierre MICHEL a été élu.

JP Michel élu

Vote : unanimité

5-Bilan Partiel des commissions

La Commission vacances n'a pas de besoins supplémentaires, il reste environ 30 000 euros il reste 19110 euros non utilisé à ce jour .

La Commission enfance : à ce jour 6 dossiers ont été reçus donc il reste une marge.

La Commission voyage, le voyage au Rajasthan est en cours et le voyage à Nançay s'est bien passé.

La Commission retraités n'a pas de besoin particulier.

Il n'y a pas de demande d'aides exceptionnelles.

6- Salaires des personnels du CLE

La proposition de demande d'augmentation pour cette année au 1^{er} septembre est de 2%.

Jusqu'à maintenant on conservait toujours le même pourcentage d'écart de rémunération entre les différents niveaux de diplôme d'animation. Cette année étant donnée la hausse un peu plus importante du SMIC en quelques mois on ne tient pas compte de l'écart entre les postes de direction et de l'animation et on applique 2%

Vote :

Pour : 12

abstention : 1

7- Tarifs du CLE

Augmentation de 2,2% pour les tarifs agents du CLE. Portant les bornes du QF à 4000 ET 21221 euros, le tarif minimum à 4,2 et le tarif maximum à 13,92 euros.

Dans le même temps le tarif minimum du CAES est de 4,6 et le tarif maximum est de 17,94 euros.

Vote : unanimité

8- Tarif du restaurant de Nançay

Reporté à un CA exceptionnel.

9-Compensation CESOP-CAES

Demande annuelle de voter une subvention compensatoire pour les agents CNRS qui travaillent sur le site de l'Observatoire, afin que l'on ait des tarifs équivalents pour des agents travaillant au même endroit. Le tarif CAES étant nettement supérieur au tarif CESOP.

Cette subvention devrait être entre 3000 et 4 000 euros.

Vote : unanimité

10- grille des subventions 2013

Augmentation des plafonds de 2%

Pour les voyages et weekend
le plafond MEN devient 958 euros par an
le plafond CNRS et conjoint et enfant MEN devient 446 euros par an
le plafond enfant ou conjoint CNRS devient 211 euros par an

Pour l'enfance
Le plafond du séjour pour les + de 18 ans est de 1077 euros
Le plafond du séjour pour les - de 18 ans est de 537 euros
Le plafond de la subvention par an pour les + de 18 ans est de 1373 euros
Le plafond de la subvention par an pour les - de 18 ans est de 687 euros

Pour les vacances
le plafond MEN devient 776,22 euros par an
le plafond CNRS devient 339,21 euros par an

Vote : unanimité

11-Règlement intérieur commission retraité

On ajoutera « au minimum » après « est chargée d'organiser » au paragraphe 3

Vote : unanimité

12- Commission vacances - période de vacances

Est-il possible d'ouvrir les inscriptions aux vacances de Noël : Pas de problème dans la limite des crédits disponibles.

13- Questions diverses

La séance est levée à 12H03.